

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 11 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
2 — 12 — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 15 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Le *Moniteur* publie le décret qui approuve le protocole signé entre la France et la Turquie, le 9 juin 1868, au sujet de l'admission des nationaux français au droit de propriété immobilière dans l'empire ottoman.

Nous ne pouvons reproduire, en raison de sa longueur, ce document si important au point de vue des intérêts industriels des deux pays, et qui réalise les promesses formulées dans le hatti-humayoun de 1856. Nous nous bornerons à dire que la convention, conclue entre les gouvernements français et ottoman, constate l'entente intervenue entre eux sur l'admission des sujets français au droit de propriété immobilière; exprime formellement que cette admission ne portera aucune atteinte aux immunités consacrées par les traités au profit des étrangers dans le Levant; établit les limites de l'inviolabilité du domicile sur le sol ottoman; s'occupe de la juridiction chargée de prononcer sur les différends qui pourront s'élever entre les sujets du sultan et les étrangers; assure au bénéfice des nationaux étrangers le droit de défense et la publicité des audiences; laisse entrevoir enfin la possibilité d'une révision des capitulations.

On écrit de Vienne au *Mémorial diplomatique* que le gouvernement français n'a pas remis, à proprement parler, de protestation contre le vote du Reichsrath, qui a frappé les coupons de la Rente d'un impôt de 16 0/0; il s'est borné à présenter quelques observations

au sujet des arguments développés par M. de Beust dans sa dépêche du 9 juin au comte Apponyi à Londres.

La forme dans laquelle ces considérations sont développées permet d'ailleurs de supposer que le dissentiment qui s'est élevé sur cette question entre les deux cabinets, n'altérera en rien la marche et le caractère de leur politique respective.

Nous traduisons ce qui suit du *Standard*, de Londres, tout en lui laissant l'entière responsabilité de son récit :

« Nous recevons d'une source digne de foi les détails suivants, touchant l'arrestation du duc de Montpensier.

« D'après la personne qui nous fournit ces informations, le prince était à San-Lucar, en Andalousie, où il prenait les bains de mer, quand il reçut tout-à-coup la visite du capitaine général de la province. Celui-ci lui apprit qu'il était son prisonnier, et que ses instructions étaient de le transférer de suite sur une frégate espagnole. « Pour aller où ? » demanda le prince. — « Je n'en sais rien, » répondit le capitaine général; « vous connaîtrez votre destination quand vous serez en pleine mer. »

« Le duc de Montpensier, absolument stupéfait, demanda un jour ou deux pour se préparer au voyage. Le capitaine général lui accorda moins de vingt heures, et Son Altesse royale fut transportée sur la *Ville-de-Madrid*, sans même avoir pu prendre congé de ses cinq enfants, qui étaient à Séville, à une faible distance de San-Lucar.

« D'après les télégrammes de l'Agence Reuter, le duc est accusé d'avoir trempé dans une

conspiration pour renverser le trône de la reine d'Espagne. On ajoute que la reine elle-même avait préalablement informé le prince que certaines données tendant à l'impliquer dans une vaste conspiration contre le trône étaient entre les mains du gouvernement. Mais on croit généralement que le duc de Montpensier s'est tenu avec soin en dehors des affaires publiques de l'Espagne, et que les charges articulées contre lui sont purement chimériques.

« Le duc de Montpensier est attendu à Twickenhaven, où il sera l'hôte du comte de Paris, qui est à la fois son neveu et son gendre; — ceci, bien entendu, si on lui laisse la liberté de choisir le lieu de son exil temporaire. »

On lit dans la *France* :
Il devient assez difficile de savoir à quoi s'en tenir sur les résolutions prises, à Madrid, vis-à-vis du duc de Montpensier.

Les nouvelles de la semaine dernière disaient formellement que le prince avait reçu l'ordre de s'éloigner sans retard. Une dépêche allait même jusqu'à annoncer son embarquement. D'un autre côté, nous avons publié hier, d'après le *Standard* de Londres, des détails qui semblaient positifs sur l'arrestation du duc à San-Lucar, et sa translation à bord du navire la *Ville de Madrid*.

Ces données étaient considérées comme tellement certaines, que le *Times* exprime son étonnement de ne pas voir arriver encore le bâtiment qui porte le royal exilé.

Aujourd'hui nous recevons deux dépêches datées de Madrid le 15 juillet, desquelles il résulte que le duc et la duchesse de Montpensier se trouvaient encore dans cette capitale. Une

de ces dépêches ajoute que le prince se préparait à partir pour Cintra; l'autre lui donne Lisbonne pour destination.

Nous ne pouvons que reproduire ces nouvelles contradictoires.

D'après des renseignements particuliers, le retard survenu dans le départ du duc de Montpensier s'explique par le fait que la décision du cabinet, qui ordonne sa sortie d'Espagne, n'a pas encore reçu la sanction de la reine, nécessaire pour la rendre exécutoire.

C'est à tort qu'on a annoncé que le général Prim avait quitté Londres pour aller prendre la direction du mouvement insurrectionnel dont la tentative vient d'être déjouée en Espagne.

Nous sommes en mesure d'affirmer que le général Prim n'a pas quitté la capitale de l'Angleterre.

D'après des lettres particulières datées de Madrid, de Barcelone et de Saragosse, reçues par la *Gazette de France*, c'est le gouvernement français qui aurait mis le gouvernement espagnol sur la piste de la conspiration militaire dirigée contre le trône d'Isabelle.

Le correspondant du *Mémorial diplomatique* lui mande de Rome que, contrairement à l'opinion qui semble prévaloir dans la plupart des cercles politiques, il y a tout lieu de supposer que les souverains catholiques seront invités ultérieurement à se faire représenter au futur concile.

On écrit de Rome à l'agence Havas que le pape a en l'avenir une foi telle qu'il compte

FEUILLETON.

5

LE ROMAN DES MÈRES,

Par ALFRED DES ESSARTS.

PREMIÈRE PARTIE.

(Suite.)

M.

« M. et Mme Morandot de la Rocheuse ont l'honneur de prier M.... de venir passer la soirée chez eux, le lundi 3 mars 186.... »

« On dansera. »

Cette invitation, répandue dans tout Paris, n'avait rien de plus remarquable que tant d'autres, et nous n'eussions pas pris le soin de la transcrire, n'était l'addition pompeuse que M. Morandot avait faite à son nom patronymique.

A force de chercher, il s'était découvert dans le passé un Eustache Morandot, seigneur du hameau de Rocheuse, et il s'était dit : « Pourquoi ne me donnerais-je pas un petit ornement qui après tout est un bien de famille et ne fait de tort à personne ? »

Tous les bals se ressemblent. Cela débute par un démenagement et finit par une courbature.

Dès la veille, on commence à retirer tout ce qui encombre, tout ce qui est d'un usage trop familier, ou vieilli ou fané. Des meubles disparaissent comme par un truc de théâtre : des caisses d'arbustes les remplacent; les tapisseries s'alignent, l'escalier se garnit de fleurs; l'orchestre est installé; un théâtre fourni par Belloir est réservé au dernier salon. Pour dresser le buffet, on a dîné comme on a pu, dans un coin. Lustres, candélabres, tables à jouer, tout est prêt, et c'est alors seulement qu'on est libre de songer à sa propre toilette.

Onze heures sonnent avant que les invités soient arrivés en masse. Jusque là plusieurs personnes ont paru, une à une. Ceux-ci errent comme des ombres aux bords du Styx, se reprochant intérieurement d'avoir été trop exacts; ceux-là, s'ils sont liés entre eux, forment de petits groupes, où l'on parle de toute autre chose que du bal et des maîtres de la maison. Pas de bruit; on cause à demi-voix; le geste est raide, le cou emprisonné dans le carcan du col droit.

Tel est le glacial prélude des grandes soirées.

Pour combiner un mélange hétéroclite, pour réunir presque de force des éléments complètement disparates, on s'est imposé un mal affreux. C'est ainsi que Mme Morandot, n'ayant pas un hôtel à sa disposition, avait pris des peines incroyables. Mais heureusement elle

trouva dans son Emma l'auxiliaire intelligent et qui sait sans bruit opérer des merveilles. Quoique bien jeune encore, Emma avait une précision innée; elle voyait vite et bien.

Au moment voulu, tout était prêt chez Mme Morandot.

A l'air d'une soirée pour laquelle rien n'avait été épargné, se joignait généralement la curiosité de voir cette jeune fille dont l'histoire un peu romanesque avait souvent défrayé les conversations. Personne n'ignorait en effet l'humble origine d'Emma que Mme Morandot faisait toujours passer pour une orpheline.

L'heure décisive était venue; le bal disait en termes précis : « Mademoiselle Emma Morandot... de la Rocheuse, va être produite à tous les regards. »

Et plus d'une de ces belles et aristocratiques héritières qui ont fait leur entrée par la porte de saphir des *Mille et une Nuits*, s'apprétaient à percer des flèches de leurs regards dédaigneux cette petite fille étrangère à la bonne société, et à qui tout bas on contestait le droit d'y paraître.

Heureuse, palpitante, embellie par l'émotion, si son admirable visage pouvait s'embellir, Emma ne songeait pas qu'une Jeanne Gringois eût jamais existé. Seulement, ce qui l'intimidait un peu, c'était d'avoir à jouer le brillant morceau de Prudent : *La Danse des*

Fées. Les doigts tremblent quand le cœur bat. Mais peut-être est-il bien que le cœur batte et que les doigts tremblent.

La plupart des invités n'avaient jamais vu Emma, et tous, sans exception, lui vouèrent une sympathie irrésistible. Les femmes elles-mêmes oublièrent de chercher des défauts à ses traits et à sa tournure. Quant aux hommes, ils manifestaient assez haut leur admiration pour effaroucher un peu sa modestie.

M. Morandot se tenait gravement à l'entrée de ses salons pour recevoir ses hôtes.

On venait d'annoncer M. et Mme Zœhler et M. Joseph Martel. Le capitaliste s'élança au-devant d'eux.

Charlotte était éblouissante de luxe. Ses belles épaules neigeuses sortaient de sa robe de gaze, rehaussées par un collier d'opale qui n'eût pas déparé une princesse. Des épis de diamants s'échappaient des boucles épaisses de ses magnifiques cheveux blonds. C'était une Cérés de bal.

M. Zœhler avait peut-être trop de broderies à sa chemise, et sur son visage on lisait trop aussi la conviction de sa solide fortune qui tout-à-l'heure lui permettrait de tenir l'écarté à cent francs la partie.

Joseph Martel restait modestement derrière eux. Il n'avait rien dans sa physionomie qui au premier abord pût fixer l'attention. C'était un jeune homme de vingt-

non-seulement ouvrir, mais clore le concile. Il insisterait volontiers, en causant avec ses familiers, sur le caractère extraordinaire de son pontificat, pendant lequel Rome aura vu la proclamation d'une constitution, une révolution, la république, un siège, la définition d'un dogme, la célébration du centenaire de Saint-Pierre, la bataille de Mentana et un concile œcuménique.

Nous lisons dans la *Liberté* :

« On vient de publier à Florence, nous écrit-on de cette ville, le programme d'une nouvelle « alliance universelle républicaine », qui, pour le moment, ne s'occupe encore que des affaires italiennes, c'est-à-dire de « l'unité républicaine de l'Italie, de la revendication des frontières naturelles de l'Italie et de la destruction du pouvoir temporel du pape. » Les membres de cette association se divisent en deux catégories : la première, mobile et agissante ; la seconde, immobile mais payante.

Les nouvelles que l'Angleterre a récemment reçues de Bombay sont peu satisfaisantes, et accusent, sinon des dangers imminents, du moins des périls à venir pour ses possessions en Asie.

On sait que l'Afghanistan est le boulevard de l'Inde, et que pour établir l'influence anglaise à Kaboul, la Grande-Bretagne n'a jamais reculé devant aucun sacrifice d'hommes et d'argent. Il paraît cependant que cette influence serait sérieusement menacée par la Russie, qui, depuis bien des années, poursuit dans l'Afghanistan de continuel efforts de propagande. Les dernières dépêches de Bombay reçues à Londres viennent d'annoncer en effet, que Firaez-Shah, le plus puissant des princes qui se disputaient l'Afghanistan, s'est déclaré ouvertement en faveur de l'alliance russe, ce qui étend l'influence de la Russie aux bords même de l'Indus.

On lit dans une correspondance adressée de Paris à l'*Union de l'Ouest* :

Une nouvelle assez grave m'arrive à l'instant de New-York, par le télégraphe sous-marin. Les autorités de la ville mexicaine de Mazatlan ayant arrêté le capitaine trésorier de la frégate anglaise *Chenticleer*, sous l'inculpation de faire la contrebande des espèces métalliques, le capitaine de la frégate, M. Bridge, a demandé réparation de cet acte, comme d'une violation du droit des gens, et, sur le refus du gouverneur de Mazatlan de rendre le prisonnier, il a menacé de bombarder la ville, ce qu'il aurait fait, si le consul américain ne s'était empressé d'interposer sa médiation. Mais en attendant les instructions de l'amiral anglais, le capitaine a déclaré bloquer le port de Mazatlan. A New-York, cette nouvelle avait produit une certaine sensation, et l'on pensait que le gouvernement américain, dans

le cas où l'officier anglais arrêté serait reconnu coupable, interviendrait au nom des principes de Monroë, pour ne pas laisser violer une ville dont les autorités n'avaient, en définitive, outrepassé, en aucune façon, leur pouvoir. Mais ici, où l'on ne partage pas les préventions de l'Amérique contre l'Angleterre, et où l'on connaît le sans-façon des autorités mexicaines, on pencherait à voir les choses d'un tout autre œil. Du reste, il faut réserver son jugement pour le jour où les faits seront exactement connus.

Nous empruntons au journal le *Nord* la correspondance suivante, qui lui est adressée de Paris :

UNE CAUSERIE A FONTAINEBLEAU.

Paris, 12 juillet.

On parlait ces jours derniers, à Fontainebleau, de la fin tragique du prince Michel de Serbie et des manifestes de Félix Pyat, qui provoquent à l'assassinat de l'Empereur. On exprimait la crainte que de si détestables exemples, tant d'odieuses excitations n'amenassent quelque nouvelle tentative contre le chef de l'Etat. L'Empereur manifesta une opinion contraire; et, comme tous les regards tournés vers lui semblaient lui demander le secret de sa confiance, il prit la parole en ces termes, que nous avons pu recueillir, et que nous tâchons de reproduire avec le plus d'exactitude possible :

« Dans la position que j'occupe, la vie n'a qu'un attrait : c'est d'être utile à la prospérité et à la grandeur de la France. Tant que je vivrai, je ne poursuivrai d'autre but, et la Providence, qui m'a, jusqu'ici, visiblement soutenu, ne m'abandonnera pas. D'ailleurs, mon sort est entre ses mains. C'est elle qui décidera ce qui, de ma vie ou de ma mort, peut le mieux servir les intérêts du pays.

« En présence de tant de partis, animés d'ambitions rivales et de passions subversives, il n'y a de salut pour la France que si elle reste intimement liée à ma dynastie, qui seule est un symbole d'ordre et de progrès. Or, il pourrait se faire qu'une mort violente, si je venais à en être frappé, contribuât encore plus à la consolidation de ma dynastie que la prolongation de mes jours. Voyez, en effet, ce qui arrive : l'homme qui inspire ou qui commet un assassinat politique, qui se fait à la fois juge et bourreau, produit toujours un effet contraire à celui qu'il veut atteindre; c'est le châtement de son crime, il est inévitable.

« Ce qui vient de se passer en Serbie en est la preuve évidente. Les conspirateurs espéraient, en tuant le prince Michel, faire arriver une autre dynastie; ils ont raffermi pour longtemps la famille des Obrenowitch. Chez nous, si un des nombreux attentats dirigés contre le roi Louis-Philippe eût réussi, il y a

tout à parier que la maison d'Orléans règnerait encore sur la France.

Demain, aujourd'hui, si je tombais sous le coup d'assassins, le peuple d'une seule voix acclamerait mon fils; et même si toute la famille impériale disparaissait, il irait, comme en Serbie, chercher quelque petit-neveu héritier de mon nom, un Milano quelconque, pour relever le drapeau de l'Empire, venger le meurtre et sanctionner une fois de plus cette vérité que le parti qui trempe ses mains dans le sang ne profite jamais de son crime.

« Aussi puis-je envisager l'avenir sans crainte. Que je vive ou que je meure, ma vie ou ma mort sera également utile à la France, car la mission qui m'a été imposée s'accomplira, soit par moi, soit par les miens. »

Ces paroles ont été dites au milieu d'un cercle assez nombreux; quelques-uns des assistants nous les ont répétées. Nous avons pensé qu'elles ne seraient pas sans intérêt pour nos lecteurs, auxquels nous pouvons en garantir la complète authenticité.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

L'*Union malouine et dinannaise* parle dans les termes suivants d'une invitation qui aurait été faite à l'Impératrice :

« Il est aujourd'hui positif qu'une invitation pressante a été faite à Sa Majesté l'Impératrice, par un respectable propriétaire de Dinard et qu'une réponse favorable de notre gracieuse souveraine est attendue.

« Au lieu d'aller à Biarritz, comme on l'a dit, l'Impératrice, avec M^{me} de Lourmel et M^{me} Carette, née Bouvet, ses dames d'honneur, viendrait habiter la *Villa Eugénie*, à Dinard.

« Le Prince Impérial lui-même, peut-être, serait, dit-on, de la partie. »

Nous lisons, d'un autre côté, dans le *Figaro* :

« On s'entretient dans les hautes régions d'un projet de voyage de l'Impératrice en Islande.

« En effet, il y a quelque temps, Sa Majesté avait prié le ministre de la marine et des colonies de vouloir bien faire procéder à l'armement de la *Reine Hortense*, sans assigner aucun but à ce voyage ou à l'excursion que cet ordre impliquait. Les dames d'honneur de l'Impératrice ne s'étaient pas même privées de laisser lire sur leurs physionomies et surprendre dans leurs discours, les appréhensions auxquelles donnait lieu ce mystère. Les dames du palais n'auraient-elles pas le pied marin ?

« On avait pu croire ce projet abandonné, mais les nouvelles d'un voyage en Islande se répandant de nouveau avec quelque persistance, les appréhensions des dames d'honneur recommencent de plus belle. »

quatre ans au plus, élané, mince et pâle, déjà un peu fatigué par un travail excessif. Peu à peu, en l'étudiant, on découvrait dans son regard brillant et limpide le feu du talent. Cependant son inspiration même était réglée. Joseph Martel ne donnait rien à l'imprévu : nourri des plus fortes études d'art, il s'appuyait sur les principes immortels des Vitruve et des Palladio, et il avait surtout à un haut degré le sentiment du style.

Le monde était très-médiocrement de son goût, mais il n'avait pu se soustraire à l'invitation d'un homme qui, chez Zœhler, lui avait fait beaucoup d'avances, et Charlotte, d'ailleurs, en insistant pour qu'il l'accompagnât au bal, n'avait pas négligé de lui apprendre que ses protecteurs, MM. Cazadorès et Wolfgenburften, feraient sans doute une apparition chez M. Morandot.

En effet, ces puissants financiers avaient promis leur présence, et le maître de la maison avait plus d'une fois obliqué son regard vers l'escalier, en quête de ces deux astres aux rayons d'or.

— Chers amis, dit-il à M. et Mme Zœhler, comme vous êtes gentils de m'arriver de bonne heure !

— De bonne heure !... répéta l'Allemand. Pas trop. Ma femme n'en finissait pas d'achever sa toilette.

— Laissez donc, dit Charlotte. Si vous croyez qu'on peut se déterminer à sortir quand on a son cher enfant malade !

— Eugène est malade ! dit vivement M. Morandot, tout en continuant de lorgner son escalier.

— Oh ! pas précisément ; sinon, serais-je ici ?... Mais le petit a de la peine à se remettre d'une frayeur qu'il a eue l'autre soir.

— Ce ne sera rien, il faut l'espérer, dit M. Morandot pour couper court. Entrez, chère madame, on vous désire vivement. Vous présenterez M. Martel, n'est-ce pas ?

Suivons ces trois invités dans le salon principal où Charlotte produisit une grande sensation. — Il est vrai que la critique, si indulgente pour Emma, n'épargna pas autant Charlotte, et que mainte bouche féminine dit en se tordant : « Ce n'est pas chose difficile de se mettre au cou des écrans lorsqu'on n'a qu'à piller soi-même sa boutique. » — Mme Zœhler était tellement placide, qu'elle ne soupçonnait même pas la malveillance. Son sourire blond errait autour d'elle.

— Que je suis heureuse de vous voir ! s'écria Emma. Mettons-nous l'une près de l'autre, je vous prie.

Mme Zœhler dit à Athénais, en indiquant le jeune architecte qui ne la quittait non plus que son ombre.

— Chère madame, je suis heureuse de vous présenter M. Joseph Martel que vous avez bien voulu inviter sur notre recommandation. Mademoiselle Emma, voilà encore un danseur pour vous — et celui-ci est un artiste

de talent.

On se salua de part et d'autre ; mais Joseph était si peu un danseur qu'il n'invita point Emma. Seulement il dit d'un ton pénétré :

— Je suis très-reconnaissant à Mme Zœhler de m'avoir présenté à vous, Madame et Mademoiselle.

Puis il se retira tout rêveur dans un angle du salon où il eut la chance de trouver un grand rideau de damas de soie qui le couvrit en partie. Là, debout et appuyé contre la boiserie, il se plongea dans sa pensée.

Un compagnon d'angle pour Joseph, un personnage mystérieux que la contemplation méditative semblait aussi tenir à l'écart, c'était ce M. Guillaume — jadis comte Guglielmi — dont M. Morandot faisait tant de cas.

Pour la circonstance, l'ex-grand seigneur devenu, comme on sait, un mince coulissier, avait trouvé ou retrouvé un vieil habit noir. Le reste de sa toilette était à l'avenant et dénotait un état de fortune assez triste. Mais sur le visage basané du Florentin et à travers les rides multiples profondément creusées par les agitations d'une existence d'aventures, il était facile de discerner la distinction native. Ainsi, pas d'embarras craintif ; rien de cette timidité que la pauvreté engendre. Une aisance parfaite, un sourire fin, en un mot la contenance d'un homme qui a lutté contre le sort, et ne s'est jamais considéré comme un vaincu.

— On dit que la session des conseils généraux commencera cette année le 24.

— Le *Progrès* annonce qu'une des célébrités du sport, M. le vicomte de Talon, est mort, dimanche dernier, à Lyon. Il avait quitté Paris samedi soir par l'express, se rendant dans le Midi, pour y rétablir sa santé, fort éprouvée depuis quelques mois. Pendant le trajet, le mal s'étant aggravé, le malade a dû s'arrêter à l'arrivée du train à Lyon. Transporté dans un hôtel voisin de la gare, M. Talon, dit-on, a fait demander aussitôt M. le sénateur-préfet du Rhône. Celui-ci se serait rendu à l'appel du vicomte de Talon ; mais, malgré tous les soins prodigués, le célèbre sportman expira quelques heures après l'arrivée de M. Chevreau.

L'agonie de M. Talon a été très-douloureuse. Il était atteint depuis quelque temps d'un cancer de l'estomac ; cependant il assistait aux dernières courses de Lyon comme délégué du Jockey-Club de Paris.

— Voici le récit que nous apporte le *Journal d'Amiens* de l'accident que nous avons sommairement annoncé dans notre dernier numéro :

Les courses ont été attristées, cette année, par un affreux accident, qui n'a pas fait autant de victimes qu'on l'avait craint tout d'abord, mais qui a eu cependant de bien déplorables conséquences.

Malgré la chaleur accablante et les menaces d'un orage prochain, les curieux s'étaient portés en foule vers l'Hippodrome, et, de bonne heure, toutes les tribunes étaient garnies. Vers quatre heures, quelques grosses gouttes de pluie commençaient à tomber, et aussitôt les spectateurs qui stationnaient ou se promenaient sur le champ de courses, en dehors de la piste, se précipitèrent vers les tribunes des secondes et des troisièmes, qui bientôt furent envahies par un nombre de personnes double au moins de celui qu'elles devaient normalement contenir.

Tout-à-coup, un craquement se fait entendre, et aussitôt le bruit se répand que la tribune des secondes vient de s'effondrer. Ce n'était que trop vrai : les gradins de ce léger édifice en planches et en madriers, qui n'était point établi à demeure comme les tribunes des premières, avaient cédé sous le poids énorme dont ils venaient brusquement d'être surchargés, et, glissant d'arrière en avant, s'étaient affaissés, entraînant et culbutant pêle-mêle tous les curieux qui étaient venus y chercher un abri contre la pluie.

Il est fort heureux que la toiture de cet abri fût formée seulement par une toile soutenue par une légère charpente : si elle avait été faite de planches ou de briques, peu de personnes eussent été épargnées.

On se pressait, on se bousculait, on criait, on pleurait, on s'appelait... et quelques dé-

III.

A vrai dire, Joseph Martel ne ressentait nullement la fatigue, tout en faisant, ce soir-là, le personnage de Saint-Siméon Stylite.

D'une vague rêverie, il était tombé peu à peu dans une véritable absorption. Ses yeux et son âme s'étaient unis de façon à regarder ensemble. Une vision charmante l'avait successivement ému, attaché, fasciné. Pour lui tout disparaissait dans ce salon ruisselant de lumière et embaumé de fleurs. A plusieurs reprises, des invités s'étaient hasardés à lui adresser la parole, à le lapider de leurs remarques futiles ; mais son air distrait et même agacé avait découragé les diseurs de niaiseries. Ainsi, à force de réserve, il était parvenu à s'isoler aussi complètement que s'il avait été sur une grève de Bretagne.

Et alors, il se plongea davantage encore dans sa vision.

Il avait réussi à détacher Emma de toutes les figures de bal qui l'entouraient. Si elle dansait, il ne voyait pas le cavalier qui lui donnait la main ; était-elle assise de nouveau, il ne prenait pas garde au rang de dames et de demoiselles alignées à côté de la jeune fille. Toujours son attention, vouée exclusivement à Emma, la retrouvait, et son admiration muette et respectueuse lui prêtait des charmes infinis.

espérés voulaient, au risque de se faire écraser, pénétrer sous la tente affaissée pour y continuer les recherches.

Enfin quelques personnes dévouées et de sang-froid parvinrent, non sans péril, à soulever les poutrelles de la charpente et à dégager les blessés qui ne pouvaient se mouvoir.

Les médecins de service et deux ou trois autres docteurs, venus là comme simples curieux, leur donnèrent quelques soins préliminaires; on les plaça les uns sur des civières, les autres sur des brancards improvisés à l'aide de morceaux des claies formant barrière entre les grandes et les petites tribunes, et on les transporta, soit à leur domicile, soit chez le concierge des tribunes, soit dans la loge du service médical.

Le nombre des victimes est certainement trop grand encore, mais, nous l'avons déjà dit, il est bien moindre qu'on ne l'avait supposé tout d'abord.

Le triste souvenir de cette scène restera longtemps gravé dans la mémoire de ceux qui en ont été témoins.

—Voici les renseignements qui sont parvenus au *Journal du Loiret*, relativement à un orage qui a éclaté à Saint-Cyr-en-Val :

« L'horizon était noir depuis quelques heures lorsque tout-à-coup le tonnerre se fit entendre. En même temps, une pluie diluvienne accompagnée de grêle s'abattit sur Saint-Cyr-en-Val.

» En face de la ferme de la Bretagne, exploitée par le sieur Cirotteau (Napoléon), et appartenant à M. d'Orléans, se trouvait un troupeau de moutons composé d'environ 70 têtes.

» Suivant une malheureuse habitude encore trop répandue dans nos campagnes, le berger, d'ailleurs sur l'ordre de son maître, se réfugia, avec ses moutons, sous un tilleul.

» Presque aussitôt, la foudre tomba avec fracas sur l'arbre, le brisa et tua trente-neuf moutons, non sans toutefois avoir fait éprouver une violente secousse au berger.

» Plusieurs moutons, asphyxiés d'abord, sont revenus à la vie.

Chronique Locale et de l'Ouest.

L'attention du ministre de la guerre a été appelée sur diverses questions soulevées par le rétablissement du remplacement dans l'armée; voici la solution que plusieurs d'entre elles ont reçue :

« Les commandants des dépôts de recrutement devront, immédiatement après la formation du contingent départemental (19 juillet), et sans attendre la répartition entre les corps, affecter à chaque jeune soldat de la classe 1867 (1^{re} ou 2^e portion) une arme selon sa taille et son aptitude, et leur remplacement ne pourra être admis que par des hommes réunissant les

mêmes conditions de taille et d'aptitude; il n'est fait exception à cette règle que pour le remplacement entre frères.

» Lorsqu'en cas de force majeure ou d'éloignement, des hommes autorisés à se faire remplacer, soit devant le conseil de révision, soit au corps, ne peuvent venir signer eux-mêmes l'acte de remplacement, ils ont la faculté de se faire représenter à la signature de l'acte par des fondés de pouvoir munis de procurations régulières.

» Les demandes de remplacement formées par des militaires liés au service en vertu de la loi du 26 avril 1855 ne devront être accueillies que lorsqu'elles seront motivées par des considérations de famille ou une position réellement digne d'intérêt. Le remplaçant sera toujours choisi, soit parmi les militaires présents au corps et dans les derniers six mois de leur service, soit parmi ceux qui auront été libérés depuis moins de six mois.

» Suivant l'instruction du 18 mai 1840, aucun titre ne peut tenir lieu des congés de libération et des certificats de bonne conduite pour les militaires qui ont déjà servi, et il est interdit, d'ailleurs, d'établir ces pièces par duplicata.

» Toutefois, il y a lieu de remarquer que les dispositions dont il s'agit ont été prises à une époque où l'administration avait dû chercher à couper court aux manœuvres de certains agents de remplacement qui achetaient à vil prix les pièces d'hommes libérés ne voulant plus reprendre du service, et se servaient ensuite de ces pièces, préalablement falsifiées, pour faire admettre comme remplaçants d'autres individus privés du certificat de bonne conduite. Le remplacement ayant été supprimé pendant treize ans et venant seulement d'être remis en vigueur, il serait trop rigoureux d'appliquer, dès à présent, aux anciens militaires dont il s'agit, des mesures qui avaient leur raison d'être lorsqu'elles ont été prescrites, mais qui, aujourd'hui, ne seraient pas également motivées.

» J'ai décidé, en conséquence, que, par exception et pour cette année seulement, il pourrait être procédé à l'admission comme remplaçants des militaires libérés qui, ayant perdu leurs certificats de bonne conduite et leurs congés définitifs, prouveraient, par des pièces authentiques, qu'ils ont mérité les dits certificats et qu'ils ont été libérés. »

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Voici une nouvelle qui ne doit pas passer inaperçue, sans qu'il faille, toutefois, en exagérer l'importance. Il s'agit de l'escadre russe de la Méditerranée, qui viendra, dit le télégraphe, mouiller devant la Pirée. Ce mouvement paraît se rattacher à la menace faite récem-

ment par le gouvernement de Saint-Petersbourg de faire mouiller ses vaisseaux dans les eaux de la Grèce, au cas où la situation ne se modifierait pas en Crète.

Il a été fort question, dans ces derniers temps, de pourparlers diplomatiques entre la France, la Belgique et les Pays-Bas, en vue de négociations dont le caractère, commercial en apparence, aurait dissimulé une alliance politique en réalité. Le gouvernement belge aurait donné un démenti à cette rumeur.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

Bibliographie.

Lard et Jambon, manuel de la porcherie, par M. F. ROBIOU DE LA TRÉHONNAIS.

Le gérant du *Journal de l'Agriculture*, M. A. Sagnier, vient de fonder une librairie qui commence la série de ses publications par une *Nouvelle Bibliothèque agricole*. Cette *Nouvelle Bibliothèque* sera composée de vingt volumes écrits tous par M. Robiou de la Tréhonnais. Le catalogue que publie M. A. Sagnier ne peut manquer d'éveiller très-vivement l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux questions agricoles. Déjà les deux premiers volumes ont paru, et l'on peut s'assurer que les questions y sont traitées avec savoir et habileté. Dans le premier (*Pratique avec science, histoire du progrès agricole au dix-neuvième siècle*), l'auteur expose l'histoire des progrès agricoles avec une clarté parfaite. On lui a reproché de s'occuper trop exclusivement de l'agriculture anglaise; mais ne voit-on pas que, pour raconter les progrès de l'agriculture depuis soixante ans, il fallait bien que M. de la Tréhonnais les cherchât aux lieux où ils se sont accomplis. Sans doute il est regrettable que, dans le récit des progrès accomplis, on ait à parler de l'Angleterre et même de la Prusse beaucoup plus que de la France; mais la faute en est-elle à l'histoire?

Dans le deuxième volume (*Lard et jambon*), il était difficile de ne pas retomber dans le même inconvénient; mais ce que se propose M. Robiou de la Tréhonnais c'est, en propageant les bonnes méthodes, c'est, en vulgarisant les procédés de la porcherie anglaise, de faire en sorte que les futurs historiens de cette industrie puissent remettre la France sur le premier rang. En attendant il ne peut qu'exposer les choses comme elles sont.

Nous avons vu avec grand plaisir que M. de la Tréhonnais commence par réhabiliter les mœurs du cochon. Notre savant compatriote M. F.-A. Pouchet l'avait depuis longtemps précédé dans cette voie, nous le savons bien; mais en vérité il faut encore une sorte de courage pour oser combattre même au second rang une vieille calomnie séculaire. Laissons un instant la parole à M. Robiou de la Tréhonnais :

« Le porc aime le soleil dans les saisons froides. Il existe peu d'animaux plus frileux en hiver et plus amateurs de fraîcheur en été; quand la chaleur est brûlante, le porc aime à se vanter dans les mares ou les tas de boue humide, et les gens ignorants en ont conclu que le porc est un animal aimant la malpropreté; on dit : *sale comme un cochon*. Dans certaines langues, le mot *saleté*, et tout ce qui se rattache à l'idée et aux conditions exprimées par ce mot, est dérivé du nom de porc. Rien ne saurait être plus injuste que cette imputation de malpropreté, c'est le contraire qui est la vérité. Je ne connais pas d'animal ayant à un point plus élevé l'instinct de la propreté. Lorsque le porc est en liberté, il ne dépose jamais ses excréments dans son réduit : sa plus grande jouissance est de se rouler dans sa litière pour se nettoyer la peau; lorsqu'il a à sa portée une eau pure pour s'y baigner, on ne le voit jamais se vanter dans la boue; ce n'est qu'à défaut d'autre fraîcheur qu'il choisit les fossés à demi-desséchés ou le fond des mares contenant encore un peu d'humidité. »

Après avoir fait en quelques mots l'histoire naturelle du cochon, M. Robiou de la Tréhonnais nous entretient du choix des races, puis de la porcherie, des soins à donner au verrat, à la truie; enfin viennent les chapitres sur la gestation, sur la parturition, sur l'élevage, l'engraissement, l'abattage, la salaison, etc.

Nul doute que cet excellent livre, parfaitement édité d'ailleurs par M. A. Sagnier, ne se propage vite chez les cultivateurs intelligents.

Dans le numéro de *l'Univers illustré* de cette semaine, il faut citer : une Séance du Conseil des ministres à Fontainebleau; le Conseil de révision pour la garde nationale mobile; la Muse de Ponsard, bas-relief très-remarquable au dernier Salon, la Course de canots sur le lac du bois de Boulogne; la Promenade du prince Napoléon et de l'empereur d'Autriche dans le parc de Schönbrunn; les *Plaisirs de l'été*, charmante composition qui montre dans un ensemble ingénieux : la Plage de Dieppe, le Perron de Torton, le Diner sur l'herbe, la Promenade à âne, le Jardin Mabille, le Ballon captif de l'Hippodrome, les Courses, le Canoë, la Pêche à la ligne, les Bains à quatre sous, le Marchand de coco, les Trains de plaisirs et les Ascensions de montagne, etc., etc. *L'Univers illustré* n'est pas moins remarquable au point de vue littéraire qu'au point de vue artistique. Il vient d'inaugurer une série de Courriers des eaux, remplis d'humour et d'esprit. — La semaine prochaine, ce recueil hors ligne commencera la publication de *Carl*, nouvelle par George Sand, et de *la Maison de Pilate*, roman de cape et d'épée, par Paul Féval.

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est à partir du 30 juin que *l'Univers illustré* donne aux abonnés, à titre de PRIMES GRATUITES, les

Cependant Joseph n'oubliait pas assez les strictes lois des convenances, pour ne pas se surveiller lui-même, et tourner de temps en temps la tête afin de dissimuler son idée fixe. Au terme de l'intervalle assigné par la bienséance il revenait à sa chère contemplation.

— Eh bien ! lui dit une voix qu'accompagna un léger coup appliqué sur l'épaule du rêveur, qu'est-ce que vous faites-là, mon bon ? Mme Zœhler m'envoie vous avertir que vous n'êtes pas venu au bal pour stationner comme un cheval de fracre. Eh ! eh ! eh !

L'Allemand rit tout haut de l'heureux à-propos de sa comparaison. Joseph ne riait pas.

— Pardonnez-moi, dit-il, cher monsieur, et que l'aimable Mme Zœhler veuille bien m'excuser. Je ne sais pas danser; jamais je ne vais au bal, et c'est pour moi un spectacle brillant dont je jouis à ma manière sans y prendre une part active.

— Oui, mais vous ne resterez pas ici toute la soirée. M. Wolfenburften et M. Cazadorés sont arrivés; il faut aller les saluer.

Ce disant, l'Allemand prit Joseph par la main et le tira à lui. Le jeune homme dut obéir. Il suivit M. Zœhler en se promettant bien de reprendre le plus tôt possible son coin favori.

Mme Juliette Cazot, la cousine dont nous avons parlé, fit vers onze heures et demie son apparition dans

un de ces costumes dont l'exquise simplicité n'excite pas de critique jalouse. Le veuvage de Juliette datait d'assez loin pour lui permettre de porter le crêpe... rose. Elle avait une de ces beautés fatiguées qui ne manquent pas d'attrait pour bien des viveurs, et en même temps cette grâce aisée qui ne saurait appartenir à la jeune fille.

Avec Juliette vient d'être annoncé le baron de Genesty qui lui donne le bras et entre le front haut, l'œil vif, la lèvre souriante et la moustache finement aiguisée.

— Mon cher cousin, dit la veuve au spéculateur, je vous avais demandé une invitation en blanc, et voici que le mystère s'explique par la présence de M. le baron Fortuné de Genesty, un de mes plus honorables amis.

— Qui aspire à devenir le vôtre, monsieur, ajouta le jeune baron avec un aplomb gracieux.

— Monsieur, dit simplement M. Morandot, c'est moi qui ai à remercier ma cousine de m'avoir ménagé l'occasion de vous connaître.

— Mille fois merci, reprit Fortuné. Voulez-vous bien, monsieur, me présenter à Mme Morandot ?

— Parfaitement, et aussi à notre fille adoptive.

Le baron fut présenté avec le cérémonial d'usage. Mme Morandot lui parut une bourgeoise ordinaire, belle encore et très-parée, un type courant.

Mais disons tout de suite que devant Emma qui

rayonnait de joie naïve, Fortuné éprouva l'effet que peut produire un coup de théâtre inattendu. Certainement il avait été averti qu'il verrait une très-charmante personne, et il était venu pour cela. Or, Emma était mieux que charmante.

M. de Genesty excellait à se posséder. Son visage ne révélait rien de l'impression qu'il venait de recevoir. Mais, au rebours de Joseph Martel qui, débarrassé enfin des deux banquiers, avait repris son isolement dans la foule, Fortuné se mit immédiatement à l'aise vis-à-vis de Mme Morandot dont il vanta l'habileté à ordonner une fête, et d'Emma qu'il invita à danser.

Cela fait, le jeune gentilhomme retourna auprès de Mme Cazot qu'il remercia avec chaleur de l'avoir amené.

Juliette leva sur lui un regard calme et clair et scruta dans ses yeux le sens de ses paroles.

— Je vous croyais moins enthousiaste, dit-elle ensuite.

— Moi ? murmura-t-il, un peu honteux. Je ne sais pourquoi vous m'attribuez ce petit ridicule. J'en ai assez d'autres.

— Fat !... fit-elle à demi-voix, les lèvres collées sur son éventail.

Puis, par habitude, sans doute, elle lui décocha une œillade noyée dans sa langueur.

En ce moment, il reçut cette commotion, pour ainsi dire magnétique, qu'on éprouve parfois lorsqu'on se sent observé très-attentivement et d'une manière presque hostile par quelqu'un qu'on ne connaît pas. Son regard et sa pensée communiquèrent, comme par un fil électrique, à l'éclair du binocle, que Joseph Martel tenait braqué sur lui depuis l'instant où le baron avait été présenté à la maîtresse de la maison et à sa fille.

— C'est drôle, dit-il à Juliette; qu'est-ce qu'il a donc ce monsieur à me photographier ainsi avec son objectif ?

Elle tourna légèrement la tête et accorda un coup-d'œil à Joseph.

— Bah ! dit-elle, vous croyez ?... Ce n'est peut-être qu'un admirateur de vos manières souveraines. Il étudie d'après le modèle.

— Vous vous moquez. C'est égal, l'individu m'obsède.

— Mauvaise tête !... Toujours le même. Allez danser.

— Non, je ne danserai qu'avec Mlle Emma.

— Pourquoi cette exclusion ? demanda froidement Juliette. Il y a ici tant de ravissantes jeunes filles !

— Si nous étions au temps de M. de Boufflers, je me tirerais d'affaire par un fin madrigal; mais j'ai mieux vous avouer tout franc ma bêtise et m'en aller rôder un peu vers les tables d'écarté. A revoir.

(La suite au prochain numéro.)

Œuvres de jeunesse de Balzac et les Chefs-d'œuvre du théâtre moderne. Les abonnés de six mois n'ont droit qu'à la première prime.

Le *Journal de l'agriculture*, fondé et dirigé par M. J.-A. Barral, est le plus complet de tous les journaux agricoles. Il s'occupe à la fois d'agriculture, d'horticulture, d'arboriculture, de culture maraîchère, de sylviculture, de sériciculture, d'économie rurale, de l'élevage du bétail et du cheval, de commerce, de jurisprudence agricole et des intérêts de la propriété. Il traite en un mot toutes les questions et peut être appelé la *Revue des Deux-Mondes* de l'agriculture. Il est le seul qui publie des planches coloriées et de nombreux articles originaux et qui paraisse deux fois par mois en un cahier de 160 pages.

Le *Bulletin de l'agriculture*, également fondé et dirigé par M. J.-A. Barral, est le meilleur marché des journaux agricoles. Il publie chaque semaine les prix des denrées sur tous les marchés. Il est surtout consacré à la pratique et au commerce agricoles et tient au courant de tous les faits qui intéressent les propriétaires de tous les pays, en donnant des cour-

riers d'Angleterre, de Belgique, du Midi, et des chroniques viticoles, sucrières, séricicoles, etc., etc.

Le prix de l'abonnement du *Journal de l'agriculture*, paraissant le 5 et le 20 de chaque mois est de 25 fr. par an; 13 fr. pour six mois; 8 fr. pour trois mois. Le prix du *Bulletin de l'agriculture*, paraissant tous les huit jours, est de 8 fr. par an; 4 fr. 50 pour six mois.

Le *Journal et le Bulletin*, pris ensemble, coûtent 30 fr. pour un an; 16 fr. pour six mois; et 8 fr. pour trois mois. Adresser les demandes d'abonnement à M. A. SAGNIER, GÉRANT, 9, RUE DE FLEURUS, A PARIS.

A VENDRE D'OCCASION

Les ouvrages suivants, non coupés :

SOMME THÉOLOGIQUE DE SAINT THOMAS (texte latin), 8 vol. in-8° raisin.

ŒUVRES COMPLÈTES DE SAINT JEAN CHRYSOSTOME, traduites pour la première fois en français sous la direction de M. Jeannin, professeur de rhétorique au collège de l'Immaculée-Conception de Saint-Dizier. Cette édition contient l'histoire du Saint, par M. Martin d'Agde; des

sommaires numérotés qui analysent chaque écrit, chaque chapitre; une table de tous les textes de l'Écriture commentés par saint Jean Chrysostome, et une autre table alphabétique de toutes les matières traitées dans l'ouvrage. — 12 vol. grand in-8° à 2 colonnes, belle impression.

S'adresser au bureau du journal.

On a répandu le bruit que M. Guillon avait cédé sa maison de teinture; cette nouvelle est complètement fautive.

En conséquence, M. Guillon prévient sa nombreuse clientèle, qu'il s'occupe, comme par le passé, de tout ce qui concerne la teinture et le nettoyage.

Place de l'Hôtel-de-Ville, N° 26.

BULLETIN FINANCIER.

La Bourse est un peu en réaction sur la semaine dernière; mais cette réaction, qui s'est déjà amoindrie, ne se fait guère sentir que sur la Rente française et l'Italien. Les autres valeurs, à quelques exceptions près, restent fermes.

Le 3 p. 100 a fléchi à 70 50 et l'Italien à 53 60.

Parmi les Sociétés de crédit, la Générale, qui avait le plus monté, est aussi celle qui a le plus subi de réaction.

Elle est descendue de 616.25 à 610. Le Foncier oscille de 1,485 à 1,490; le Mobilier français de 295 à 296.25; le Mobilier espagnol de 330 à 335; l'Immobilier est très-faible à 115 fr.

Quant aux chemins de fer, leurs variations sont très-insignifiantes.

Les obligations de Perpignan à Prades répondent à toutes les espérances des nouveaux souscripteurs; elles sont très-recherchées à 275, ainsi que celles des houillères d'Ahun à 270. Les obligations des lits militaires, malgré l'appel de 125 fr., ont reconquis facilement le cours de 530, qu'elles ne tarderont pas à franchir.

La Compagnie du canal de Suez vient d'émettre des obligations avec lots; émises à 293.75, elles sont remboursables à 500 fr. en 50 années, produisent un intérêt annuel de 25 fr., et ont droit à des lots dont la somme doit s'élever par an à un million.

La souscription est close; elles ont été enlevées en trois jours.

Je n'ai rien à dire de l'emprunt égyptien actuellement en émission; je n'ai pas assez étudié l'affaire. Au fait, la régie générale des dix grands journaux, qui l'a sans doute mieux étudiée que moi, n'est-elle pas suffisante pour le recommander et en assurer le succès?

On remarque de la hausse sur les Autrichiens; les Lombards se tiennent de 410 à 411.25.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M^e CHEDEAU, et de M^e LABICHE, avoués à Saumur.

Mardi 28 juillet 1868, à midi,

En l'étude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, place de la Bilinge,

ADJUDICATION

De : 1^o Une maison, située à Saumur, n° 63, à l'angle de la rue Saint-Jean et de la rue d'Orléans.

Mise à prix. 50,000 fr.
2^o Une maison située à Saumur, rue Basse-Saint-Pierre.

Mise à prix 3,500

3^o Une maison située à Vernouil, avec ses dépendances.

Mise à prix. 8,000

Le tout dépendant de la succession de M. Laurent-Alphonse Bonzon.

(328) CHEDEAU.

Etude de M^e LABICHE, avoué à Saumur.

ADJUDICATION

Le samedi 8 août 1868, à midi, en l'audience des saisies immobilières du tribunal civil de Saumur, au Palais-de-Justice,

DU CHATEAU DE DOUÉ-LA-FONTAINE,

Arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire).

Mise à prix. 10,000 fr.

Le château, entouré de jardins, bosquets et pièce d'eau, le tout clos de murs, offre une charmante résidence;

Correspondance télégraphique entre Doué et Saumur. — Distance de Saumur 16 kilomètres.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e LABICHE, avoué à Saumur, 11, rue de la Petite-Douve, poursuivant la vente. (329)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

Ensemble ou séparément,

DEUX MAISONS,

Situées à Saumur, rue Royale, à l'angle du pont Cessart, et qui du Gaz.

Belles servitudes, cour, remise, écurie.

S'adresser à M. LOUIS DUVEAU, négociant à Saint-Florent, ou à M^e CLOUARD, notaire. (295)

Etudes de M^e GOIZET, avoué-licencié à Cholet, et de M^e DE VERNEUIL, notaire au Pouliguen.

A VENDRE

Le mardi 4 août 1868, à une heure du soir, en l'étude de M^e DE VERNEUIL, notaire au Pouliguen (Loire-Inférieure),

UNE

MAISON BOURGEOISE

Située sur la plage du Pouliguen, Mise à prix. 10,000 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser :

A M^e DE VERNEUIL, notaire au Pouliguen, commis pour procéder à la vente,

Ou à M^e GOIZET, avoué-licencié à Cholet, poursuivant la vente. (330)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

BEAU CLOS DE VIGNE

Au lieu de la Touche, Commune de Rou-Marson,

Contenant 2 hectares 33 ares, avec cave, pressoir, puits, deux chambres, greniers, belle plantation d'arbres à fruits en plein rapport.

S'adresser à M. RENÉ GASNAULT, rue de Bordeaux, ou à M^e CLOUARD, notaire. (257)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Le dimanche 26 juillet 1868, à midi, En l'étude dudit notaire,

DES BIENS

Ci-après,

Appartenant à M^{me} V^e BERTHELOT.

Ville de Saumur, rue de Fenet, n° 94, une maison ayant rez-de-chaussée, deux étages, cave et grenier.

Mise à prix 1,500 fr.
Au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, une petite maison avec servitudes.

Mise à prix 1,000 fr.
Au Vau-Langlais, commune de Bagneux, un morceau de vigne, enclos de murs en partie, avec maisonnette, contenant 22 ares 70 centiares.

Mise à prix 1,500 fr.
Au Vau-Langlais, un morceau de vigne, contenant 12 ares 73 centiares.

Mise à prix 600 fr.
S'adresser audit notaire. (509)

A VENDRE OU A AFFERMER

UNE MAISON D'HABITATION

Avec écuries, remises et autres servitudes, et un jardin bien arboré et attenant, d'une contenance de 75 ares.

Le tout situé à 16 kilomètres de Saumur, près la gare de Varennes. S'adresser rue Traversière, 5, Saumur. (258)

A VENDRE D'OCCASION,

DEUX VOITURES : un coupé à patente et un dog-cart à patente, le tout presque neuf. S'adresser au bureau du journal.

REMISE ET GRENIER A LOUER.

S'adresser à M. PERREAU, rue du Temple, 24. (297)

ON DEMANDE à emprunter 15,000 francs pour 10 ans à 4 p. 0/0, première hypothèque sur un immeuble de 35,000 francs. S'adresser au bureau du journal.

Changement de domicile.

M. RATOUIS vient de transférer sa fabrique de billards et meubles, rue Neuve-Beaurepaire et Grand'Rue, n° 1, en face la Caisse d'Épargne.

On trouvera toujours chez lui un assortiment complet de billards et meubles tout confectionnés, de différents bois, à des prix modérés.

AVIS

Un ménage sans enfant demande un emploi. Le mari se chargerait de la culture et des façons de vignes, la femme des travaux de la campagne. S'adresser à M. BAUNÉ, placeur, rue Saint-Nicolas, à Saumur. (303)

BAINS DE LOIRE.

Etablissement tenu par M. ROLAND-ROBIN, vis-à-vis la place du Bellay, quai de Limoges. Belle plage. — Passage gratuit.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

APPAREIL SYPHON-AIGUILLE

Pour faire soi-même

l'Eau de Seltz et la Limonade gazeuse.

C. MAYER, breveté, PARIS.

Cet appareil est le plus simple, le plus maniable, le plus commode et le meilleur marché de tous ceux inventés jusqu'à ce jour. Un enfant de cinq ans peut faire l'Eau de Seltz.

L'Appareil et les Poudres à Eau de Seltz se trouvent à Saumur, chez PAPIN-LEROY, épiciier, M^d de faïence et verrerie, rue du Portail-Louis.

DE LA LOI SUR LA CHASSE ÉTUDE

Par le chevalier de GLOUVET.

Prix : 1 franc.

A Saumur, chez tous les libraires.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 16 JUILLET.			BOURSE DU 17 JUILLET.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	70 05	»	»	70 15	»	10
4 1/2 pour cent 1852.	101 90	»	40	101 50	»	40
Obligations du Trésor.	»	»	»	476 25	»	»
Banque de France.	3175	»	5	3180	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	1472 50	»	»	1462 50	»	10
Crédit Foncier colonial.	»	»	»	»	»	»
Crédit Agricole.	630	»	»	»	»	»
Crédit industriel.	642 50	»	»	642 50	»	»
Crédit Mobilier (estamp.).	282 50	»	6 25	280	»	2 50
Comptoir d'esc. de Paris.	737 50	2 50	»	730	»	7 50
Orléans (estampillé).	882 50	1 25	»	885	2 50	»
Orléans, nouveau.	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1157 50	2 50	»	1155	»	2 50
Est.	557 50	»	»	558 75	1 25	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	933 75	»	1 25	933 75	»	»
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	571 25	2 50	»	570	»	1 25
Ouest.	575	»	»	573 75	»	1 25
C ^e Parisienne du Gaz.	1485	5	»	1485	»	»
Canal de Suez.	377 50	»	2 50	378 75	1 25	»
Transatlantiques.	362 50	»	»	»	»	»
Emprunt italien 5 0/0.	53 25	»	25	53 25	»	»
Autrichiens.	562 50	»	2 50	565	2 50	»
Sud-Autrich.-Lombards.	400	»	5	402 50	2 50	»
Victor-Emmanuel.	50	1	»	43	»	7
Romains.	45	»	2	41	»	4
Crédit Mobilier Espagnol.	317 50	»	1 25	317 50	»	»
Saragosse.	70	»	»	69	»	1
Séville-Xérès-Séville.	»	»	»	»	»	»
Nord-Espagne.	61	»	»	»	1	»
Compagnie immobilière.	103 75	»	3 75	100	»	3 75

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	328	»	»	328	»	»
Orléans.	320	»	»	320 75	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	»	»	»	»	»	»
Ouest.	318 75	»	»	319 50	»	»
Midi.	317	»	»	316	»	»
Est.	321	»	»	320	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le